FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

No. produit	1000010346
Nom de la substance	**14 OZ SW CITRUS BURST AIR FRESH LB 12PK**
Renseignements sur la société	Sprayway, Inc. 1005 S. Westgate Drive Addison, IL 60101 United States
Company phone	Assistance générale 1-630-628-3000
Emergency telephone US	1-866-836-8855
Emergency telephone outside US	1-952-852-4646
Version n°	01
Usage du produit	Désodorisant

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	Aérosol inflammable. CONTENU SOUS PRESSION. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'un étincelle ou d'une flamme.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Éviter le contact avec les yeux.
Peau	Éviter tout contact avec la peau. Aucun risque pour la santé n’est connu ou prévu dans des conditions normales d’utilisation.
Inhalation	Un mauvais emploi intentionnel par la concentration ou l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel.
Ingestion	Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. Ne pas ingérer.
Organes cibles	Système nerveux central.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Propane	74-98-6	7 - 13
Butane	106-97-8	3 - 7
Autres composés sous les niveaux déclarables		60 - 100

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Consulter immédiatement un médecin. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.
Inhalation	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les cylindres rompus peuvent être propulsés à distance.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO_2).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Protection pour les pompiers	
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Ne pas diriger le jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non disponible.
Sensibilité aux chocs	Non disponible.
Produits de combustion dangereux	Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précaustions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de manière à ce qu'il s'en dégage des gaz plutôt que du liquide. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Tenir à l'écart des zones basses. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Méthodes de nettoyage Ventiler la zone. Ne pas rejeter dans l'environnement. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Frotter la zone avec un détergent et de l'eau. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Autres informations Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manutention et entreposage

Manutention Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Effectuer une mise à la terre et fixer les conteneurs lors du transfert du produit. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Évitez le contact prolongé ou répétitif avec la peau. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation.

Entreposage Contenu sous pression. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Réfrigération recommandée. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Level 1 Aerosol (NFPA 30B)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm

Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)
Composants

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm

Canada. LEMT du Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m3
		800 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3
		1000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Propane (CAS 74-98-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	1800 mg/m3
		1000 ppm

Valeurs limites biologiques Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Écran facial.

Protection de la peau Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Protection des mains Porter des gants de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Liquide.

Forme Aérosol

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur 24.93 psig @70F évalué

Densité de la vapeur Non disponible.

Point d'ébullition 100 °C (212 °F) évalué

Point de fusion/point de congélation Non disponible.

Solubilité (eau) Non disponible.

Densité 0.788 évalué

Densité relative Non disponible.

Point d'éclair 0.7 °C (33.3 °F) évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume 9.5 % évalué

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume 1.9 % évalué

Température d'auto-inflammation 200 °C (392 °F) évalué

Taux d'évaporation Non disponible.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Non disponible.

Autres données

Inflammabilité (solide, gaz) Gaz inflammable.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique Risque d'inflammation.

Conditions à éviter Les conteneurs d'aérosol sont instables à une température au-dessus de 49 °C. Éviter les températures supérieures au point d'éclair.

Matériaux incompatibles Les agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux Non disponible.

Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	**Espèces**	**Résultats d'essais**
14 OZ SW CITRUS BURST AIR FRESH LB 12PK (CAS Mélange)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	7758.3433 mg/kg évalué
Inhalation		
CL50	Rat	4538.3691 mg/l/4h évalué
		35.7298 mg/l évalué
	Souris	8531.8584 mg/l, 120 minutes évalué
		358.6553 %, 120 minutes évalué
		110.3555 mm/l, 2 heures évalué
LC100	Chat	620.7496 % évalué
Orale		
DL50	Rat	2912.6538 mg/kg évalué

Composants	**Espèces**	**Résultats d'essais**
Butane (CAS 106-97-8)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
		658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes

Effets aigus	
Sensibilisation	Non disponible.
Effets chroniques	Non disponible.
Cancérogénicité	Non disponible.
Corrosion et/ou irritation de la peau	Non disponible.
Graves lésions/irritation aux yeux	Non disponible.
Mutagénicité	Non disponible.
Effets sur la reproduction	Non disponible.
Tératogénicité	Non disponible.
Matériaux synergétiques	Non disponible.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit		Espèces	Résultats d'essais
14 OZ SW CITRUS BURST AIR FRESH LB 12PK (CAS Mélange)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	82753.5156 mg/L, 48 heures évalué
Poisson	CL50	Poisson	22.4917 mg/L, 96 heures évalué

Écotoxicité Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.

Effets sur lenvironnement Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxicité aquatique Non disponible.

Persistance et dégradabilité Non disponible.

Coefficient de partage

Butane	2.89
Propane	2.36

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN1950

Nom officiel d'expédition UN AÉROSOLS, inflammables

Classe(s) de danger relatives au transport

Classe 2.1

Danger subsidiaire -

Groupe d'emballage Sans objet.

Risques pour l'Environnement D

Précautions particulières pour l'utilisateur Non disponible.

IATA

UN number UN1950

UN proper shipping name Aerosols, flammable

Transport hazard class(es)

Class 2.1

Subsidiary risk -

Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

Environmental hazards No.

ERG Code 10L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo aircraft Allowed.

Cargo aircraft only Allowed.

IMDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-D, S-U
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TMD

15. Information sur la réglementation

Règlementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
Classement SIMDUT	A - Gaz comprimé B5 - Aérosols Inflammables D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Préparée par

Non disponible.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Utilisations du produit
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Informations relatives au transport: Informations sur le transport des matières
Données réglementaires: États-Unis
GHS: Classification